



service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN no 122 semaine du 27 juin au
3 juillet 1981

nouvelles csn

les forestiers de la CIP se prononcent le 5 juillet

Les 1,500 travailleurs forestiers de la Compagnie internationale de papier (CIP) tiennent une assemblée dimanche à La Tuque pour se prononcer sur le rapport du médiateur Pierre Dufresne. Ce rapport a été remis au syndicat le 30 juin, exactement un an après le déclenchement de la grève pour l'abolition du travail à forfait en forêt, grève qui a donné lieu à l'impressionnante manifestation de solidarité que fut la Grande Corvée, et qui a permis de recueillir des paniers de vivres d'une valeur de \$250,000 pour les familles des grévistes à l'occasion de Noël. Rappelons que les travailleurs forestiers de Québec North Shore, à Baie-Comeau, sortis en grève au même moment, ont réglé au printemps, tandis que ceux de Donohue à Girardville sont encore en grève.

service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

nouvelles csn



**en vacances
pour les deux
prochaines
semaines**



agenda du mouvement

on dirait l'été!
ooo

COLLECTE DES PER CAPITA

En raison de la grève dans les Postes canadiennes et dans le transport par autobus (Voyageur), le service de la comptabilité de la CSN demande à chaque syndicat d'acheminer les per capita dus à la CSN vers leur conseil central.

Il est essentiel de faire parvenir l'ensemble de ces per capita à l'attention de Jean-Marie Roy, directeur du service de la comptabilité et de l'indiquer ainsi sur les envois.

La CSN compte grandement sur la collaboration de tous et de toutes afin d'éviter des problèmes financiers à la centrale, qui ne tarderaient pas à venir s'il y avait un arrêt subit des entrées de fonds.

campagne du FDP

Même si la campagne du FDP se poursuit au ralenti cet été, il est essentiel que les syndicats qui ont déjà voté leur contribution la fasse parvenir le plus tôt possible à Montréal, par le même chemin que les per capita, s'il-vous-plaît.

REFUS DES OFFRES PATRONALES ET VOTE DE GRÈVE À LA MARINE

Les employés à l'heure ont refusé, le 28 juin, les dernières offres de la compagnie dans une proportion de 96.2%. Les employé-e-s de bureau, quant à eux, ont donné un mandat de grève de plus de 96% à leur exécutif. Ils ont débrayé temporairement, le 25 juin, pour aller manifester de-

vant les lieux où se déroulaient les négociations.

grèves

Au **Courrier Riviéra**, les employé-e-s ont refusé les offres patronales pour une troisième fois. La grève se continue.

La grève se poursuit également à la **traverse du St-Laurent**.

nouvelles du conseil central de Sorel

LES NÉGOCIATIONS PIÉTINENT À LA CELANESE

La situation est vraiment tendue à la Celanese, division Sorel. Après 15 séances de négociations qui n'ont absolument rien donné, la compagnie se contentant de faire des offres en-dessous de ce qui existe dans l'actuelle convention, voilà que les boss se sont mis à congédier et à suspendre des travailleurs, deux à deux, des congédiements qui ont dû être changés en suspensions sous la pression des syndiqué-e-s qui refusaient toute négociation tant que les congédiements étaient maintenus.

Les principales clauses qui ne sont pas encore réglées portent sur l'ancienneté et les griefs, la pro-

motion, la santé-sécurité. Quant aux clauses salariales, le syndicat ne les abordera que lorsque toutes les clauses normatives auront été solutionnées.

D'autre part, le syndicat a fait parvenir un avis aux actionnaires, dénonçant l'attitude en négociation de la direction locale, qui leur fait perdre de l'argent.

Dans l'usine même, des moyens de pression (chansons, slogans, macarons...) ont amené la direction à expulser de nombreux travailleurs, ce qui a amené les travailleurs à expulser de nombreux contremaîtres, etc, chacun s'expulsant à tour de rôle. Des développements sont à prévoir.

UN COLLOQUE SUR LE LOGEMENT

Le chômage effarant que vivent les travailleurs de l'agglomération Sorel-Tracy, et particulièrement ceux des chantiers maritimes, jumelé à un taux d'intérêt très élevé et instable, rend l'accès à la propriété domiciliaire extrêmement difficile et parfois même impossible. C'est en effet, ce qui ressort d'une session tenue par une vingtaine de syndiqués de la région Sorel-Tracy le 22 juin dernier, au conseil central de Sorel.

et le conseil central de Sorel, cette journée d'études a permis aux participants de se sensibiliser à la question du logement en général.

L'époque où les taux d'intérêts de 6 à 8 pour-cent étant révolue, où les maisons unifamiliales se vendaient de \$32,000 à \$45,000, le coût des loyers est passé de \$85 par mois en 1970 à \$190 en 1980; pour les syndiqués réunis, il est apparu que la formule coopérative était une formule intéressante procurant des propriétés à coût abordable.

Organisée conjointement par le service d'action politique de la CSN

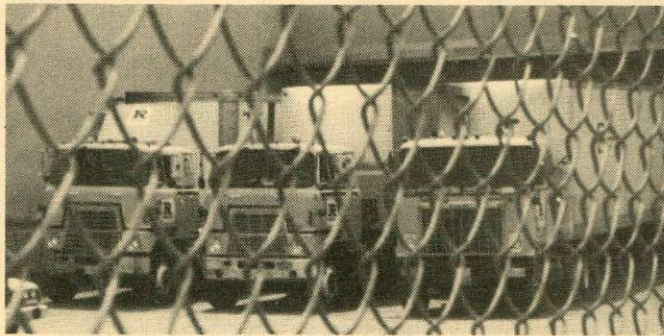
À la confiserie Comète de St-Hyacinthe

Quand il a déclenché son lock-out, le boss de la confiserie Comète a voulu faire peur aux 192 syndiqué-e-s, plus particulièrement aux femmes. Avant le lock, les employé-e-s de production, en majorité des femmes, ne gagnaient même pas \$6 de l'heure. Le boss pensait donc que le simple fait de leur faire miroiter ce \$6 de l'heure amènerait un règlement rapide. On pourrait dire que c'était un mauvais calcul, on pourrait... mais quand on sait que le boss de la confiserie Comète venait juste de se mettre du bel argent en poches, de l'argent du Gouvernement fédéral, \$500,000... et qu'organisé comme cela c'est bien plus facile de compter.

Une subvention pour lock-out

Cette subvention du Ministère de l'expansion économique régionale (MEER) devait servir à créer 60 emplois. Au lieu de cela, Comète engage 12 fiers-à-bras, qu'elle a à sa disposition avant même de déclencher son lock-out. Douze fiers-à-bras et un

L'AFFAIRE EST PAS CHOCOLAT



chien, treize chiens, si vous préférez. Ils sont là, disent-ils, pour protéger les cadres qui continuent la production. Ils sont là, en fait, pour protéger les ca-

dres et les employé-e-s de bureau qui continuent la production, pour protéger les camionneurs qui sortent cette production. Du vrai détournement de subventions.

En plus de subir la présence provocatrice des fiers-à-bras, les syndiquées sont continuellement harcelées par la police municipale de St-Hyacinthe, qui ne répond pas aux appels des travailleurs quand ils se sentent menacés (Ex.: des camionneurs viennent chercher de la marchandise et sont armés de bâtons de baseball) mais qui vient en nombre pour permettre à ces mêmes camions, chargés, de quitter l'usine.

Mardi dernier, au moins quatre policiers étaient constamment présents sur les lignes de piquetage.

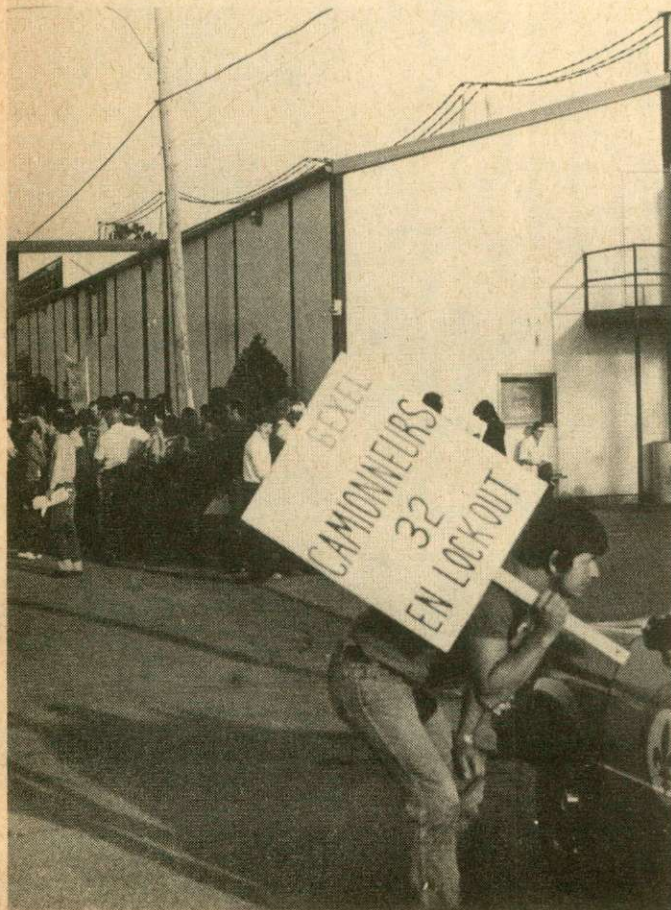
Ce sont les contribuables de St-Hyacinthe qui paient les honoraires de ces policiers... ce n'est pas normal, c'est la partie patronale qui a mis la clef dans la porte. La dernière action aberrante a été de louer un chien. Ceci se passe de commentaire!



REPORTAGE

FRONT COMMUN DE LA VOLAILLE

BEXEL DÉCRÈTE LE LOCK-OUT



Après avoir décrété le lock-out contre les 275 travailleurs et travailleuses de son abattoir de Berthierville le 18 juin dernier, Bexel (1979) Inc. a récidivé le 22 juin en posant le même geste à l'endroit des autres groupes constituant le front commun-CSN du secteur volaille, exception faite de celui de St-Félix-de-Valois, qui n'aura droit de grève que vers le 6 juillet.

En tout, plus de 775 travailleurs et travailleuses sont touché-e-s:

- les 275 de Berthierville,
- les 330 de l'abattoir de St-Jean-Baptiste de Rouville,
- les 138 de l'usine de transformation de Ste-Rosalie,
- les deux employé-es de bureau et de laboratoire de Ste-Rosalie
- et les 32 camionneurs de St-Jean-Baptiste

Des tentatives de division inutiles

Si la grosse Coopérative Fédérée a dû en venir au lock-out, c'est qu'elle n'a pas réussi à casser le front commun dans la volaille. Bexel ne voulait pas négocier en front commun: la compagnie a donc tenté d'isoler l'usine de Berthierville, réputée militante, mais s'est cassée les dents. Elle fut donc réduite à mettre cette usine en lock-out puis tout de suite après,

tous les autres groupes ayant droit de grève.

Les négociations

Entreprises en avril 1981, les négociations se sont résumées, à date, à douze séances de négociation, au cours desquelles les principales demandes syndicales d'ordre normatif et monétaire sont demeurées non-réglées. Même une séance de conciliation, le 23 juin, n'a rien apporté de nouveau.

Les points en litige sont nombreux: heures de travail, travail en temps supplémentaire, le travail des cadres et des contremaîtres, la santé et la sécurité, les congés de maternité, les congés fériés, les congés annuels ainsi que l'augmentation de salaires et l'indexation.

Un secteur à concurrence féroce

Le secteur de la volaille en est un de grande compétition au Québec et Bexel contrôle, en temps normal, 24% du marché. Les lock-outé-e-s croient donc que Bexel ne pourra pas longtemps se priver de leur aide pour se maintenir.

Il est possible que les abattoirs de volaille membres de la coopérative fédérée vont tenter de protéger

Le front commun de la volaille

Entrepris lors des luttes pour l'indexation des salaires en 1974, le front commun négocia ses premières conventions collectives en 1977. S'y retrouvaient à ce moment les usines de St-Jean-Baptiste, Ste-Rosalie et Berthierville. Pour les négocia-

tions de cette année, trois nouveaux groupes décidèrent d'y adhérer, soit les camionneurs, les employé-es de bureau et de laboratoire de Ste-Rosalie et les employé-es de l'abattoir-couvoir de St-Félix de Valois.



accueillis par un comité de bienvenue composé de policiers de la sûreté municipale de Marieville et de la Sûreté du Québec. En effet 5 des 8 policiers réguliers de la municipalité ainsi que deux agents de la Sûreté du Québec répartis dans 4 véhicules, étaient sur place à l'arrivée des manifestants. Ces protecteurs de la société sont demeurés sur place jusqu'au départ des manifestants, à 8 heures.

Les participants à la manifestation, en provenance de St-Félix-de-Valois, Berthierville, St-Jean-Baptiste de Rouville et Ste-Rosalie, se sont chargés de distribuer un tract aux travailleurs et travailleuses de cet abattoir et leur ont expliqué la nature du lock-out décrété par Bexel tout en sollicitant leur appui sous forme d'une cessation d'heures supplémentaires de travail. Tout s'est déroulé dans l'ordre — et les travailleurs et travailleuses de Marieville ont démontré clairement qu'ils (elles) étaient intéressé-e-s à ce qui se passait dans ce secteur.

L'abattoir de la Coop à Marieville emploie un peu

Les produits Bexel

Les volailles qui sortent des usines mises en lock-out sont celles portant les marques suivantes: Flamingo, Bec d'or, Dominion, Burn (au beurre), les poulets rôtis Steinberg ainsi que les Le Grade.

le terrain mais les coups bas sont si nombreux dans le secteur que Bexel n'est pas du tout assuré de sa part du marché.

La compagnie fait tout, cependant, pour que les clients ne s'aperçoivent pas du lock-out, notamment en transférant son service distribution de l'usine de St-Jean-Baptiste à celle de Marieville, où des transporteurs privés scabs font le travail.

La manifestation de Marieville

Le 29 juin dernier, à 6 heures du matin, plus d'une centaine de travailleurs et travailleuses des six groupes du front commun du secteur volaille se sont rendus à Marieville pour manifester devant l'abattoir de la Coopérative Fédérée du Québec, dont Bexel 1979 est une filiale.

Les manifestants ont été

plus de 200 travailleurs et travailleuses qui sont représenté-e-s par un syndicat CSD et dont la convention collective expire à l'été de 1982. De plus les personnes avec lesquelles les manifestants ont discuté, nous ont affirmé qu'elles étaient conscientes que les négociations qui ont abouti au lock-out auraient des conséquences sur leur renouvellement de convention en 1982.



...petites nouvelles...

conflits de travail

Lock-out aux imprimeries Stellac à Québec

Le 20 juin, la compagnie Les Imprimeries Stellac de Québec déclenchait un lock-out contre ses 52 salariés. L'employeur voulait ainsi faire des pressions sur les travailleurs membres du Syndicat national de l'imprimerie de Québec (FTPF) pour qu'ils acceptent d'abolir certaines conditions de travail déjà prévues dans leur convention collective.

En effet l'employeur conditionne le règlement de la négociation à quatre points:

- 1- l'établissement d'un système de production en continu;
- 2- abolition de la formule d'indexation qui serait remplacée par une augmentation de 13% sur 2 ans;
- 3- modification des mécanismes d'ancienneté par l'installation d'un système préférentiel pour certains salariés;
- 4- établissement d'un système au rendement pour le département de la composition.

C'est à 97% que les travailleurs ont rejeté la proposition de l'employeur, lors d'une assemblée qui avait lieu le 23 juin. Les travailleurs de Stellac sont résolus à faire la bataille pour conserver leurs droits acquis et à négocier une convention collective sur la

base de leurs demandes, puisque aucune demande syndicale n'a encore été acceptée par l'employeur.

...

Le président de la FNSBB, Yvon Leclerc, ne s'étonne pas du conflit qui persiste pour la construction du gazoduc. La CSN-construction a appuyé la position des soudeurs devant la commission parlementaire. Ceux-ci réclament les conditions de travail en vigueur depuis de nombreuses années à travers le Canada, selon l'entente nationale.

Yvon Leclerc affirme que le ministre Marois est mal venu de brandir l'arsenal juridique pour mater ce petit groupe de travailleurs. "Ce n'est pas par des tutelles, des présomptions de culpabilité, des conditions imposées qu'il se sortira du pétrin. On ne peut mettre sur le dos de ces travailleurs tout le poids de la situation déplorable que nous connaissons dans la construction", déclare-t-il.

...

Cette semaine, le FDP a versé la somme de \$178,350. La CSN soutient 4099 grévistes.



De la difficulté de se syndiquer au Québec

Les 10 employés de la municipalité de La Pêche, dans le conseil central de l'Outaouais, sont un autre exemple criant de la difficulté de se syndiquer. Accrédités en avril 80, six mois après leur requête, ils ont dû recourir à la grève le 2 février 1981 pour forcer leur employeur à négocier. En cette période d'inflation, ils n'ont pas eu d'augmentation depuis 1979, pendant que les conseillers augmentaient leur salaire de 100 pour-cent et celui de la secrétaire municipale de \$4,000 plus \$1,000 au fonds de pension. Pourtant les cols bleus ne gagnent que \$5.49 l'heure tandis que le salaire des cols blancs varie de \$8,500 à \$14,700.

sécurité santé

Pluies acides: sauve qui pleut

La Société pour vaincre la pollution (SVP) a entrepris un programme de recherches sur les pluies acides au Québec, dont les effets néfastes sont encore insoupçonnés. Elle entend réunir et vulgariser l'information sur le problème, et elle invite les organisations syndicales et populaires préoccupées par la protection de l'environnement à communiquer avec elle pour obtenir de la documentation ou organiser une rencontre. (514-844-5477 ou 844-8070) Par ailleurs, le gouvernement an-

...petites nouvelles...

nonce que l'usine de cuivre de Noranda, à Rouyn, va être contrainte d'éliminer ses rejets de bioxyde de soufre dans l'air, une des principales sources de pluies acides.



Le Collège Français s'oppose à la syndicalisation de ses professeurs

Le Collège Français, l'un des plus importants collèges privés du Québec (80 professeurs, 1750 étudiants aux niveaux secondaire et collégial) s'oppose à la syndicalisation des enseignants. Réagissant à la volonté de syndicalisation des professeurs, la direction du Collège vient de congédier, à la veille des vacances, deux dirigeants du syndicat et sept autres professeurs.

Après plusieurs tentatives, les professeurs ont réussi à créer un syndicat affilié à la CSN et à déposer leur demande d'accréditation le 10 mars dernier. Peu de temps après, suivait un schéma classique: il se créait une association-maison. D'autres tentatives de l'employeur visaient à élargir l'unité visée, ce qui a eu pour effet d'étirer la procédure, comme la rencontre avec le commissaire du travail qui avait été fixée au 8 juillet et qui est retardée au 14 septembre.

Et il y a eu la contre-attaque patronale avec les congédiements.

Dans un communiqué, le comité exécutif du Syn-

dicat des professeurs du Collège Français (CSN) affirme: "Les membres du syndicat ont résolu de ne pas céder à l'intimidation et de porter à la connaissance du public les difficultés qu'ils rencontrent. Force leur est de constater que le droit à la syndicalisation, reconnu par le législateur, s'avère très difficile à exercer".



Un million de pauvres au Québec

L'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'accroître au Québec, comme d'ailleurs dans tous les pays industrialisés. Un million de Québécois vivent sous le seuil de la pauvreté, et 600,000 n'ont même pas de quoi satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Pendant qu'un ménage sur cinq n'a aucun revenu privé (c'est-à-dire le revenu avant toute aide gouvernementale), à l'autre extrême le revenu privé d'un ménage sur cinq est aussi élevé que celui des quatre autres ensemble.

Ces constatations sont celles du très officiel Conseil de planification et de développement du Québec (CPDQ), dans son dernier rapport au gouvernement. Plusieurs revendications de la CSN relativement à la protection de l'emploi et du revenu se trouvent appuyées par les recommandations du conseil visant à mettre fin à la discrimination des femmes sur le

marché du travail, à indemniser les travailleurs mis à pied, à faciliter la syndicalisation, à reconnaître le statut de chômeur à temps partiel et à rendre les fonds de pension transférables.

Pas étonnant que le Conseil du patronat se soit dissocié de ce rapport, s'opposant en particulier à ce que le droit au travail soit affirmé dans la charte des droits et libertés, et contestant que les multinationales soient la principale cause de l'écart entre les riches et les pauvres.



Le Canada prié d'intervenir en Turquie

La CSN a demandé au premier ministre Trudeau d'intervenir auprès du gouvernement de la Turquie pour le convaincre d'empêcher l'exécution de 51 dirigeants syndicaux qui vient d'être réclamée par le procureur général.

Voici le texte du télégramme adressé au premier ministre par le secrétaire général de la CSN, Sylvio Gagnon:

"Venons d'apprendre annonce par procureur militaire d'Istanbul, décision de requérir 51 condamnations à mort envers dirigeants syndicalistes turcs notamment dirigeants nationaux, régionaux et fédéraux du DWMIS.K., organisation amie et coopérant avec Confédération mondiale du travail, où nous sommes affiliés internatio-

nalement."

"Étant donné gravité de la situation, y compris risques effectifs d'exécution, vous demandons intervention urgente et pressante auprès des autorités turques".



Les caisses pop sont moins pop en lock-out

L'anti-syndicalisme bien connu des caisses populaires se manifeste à nouveau, cette fois à la grosse caisse de St-Jérôme, au nord de Montréal, où les 70 travailleurs et travailleuses sont en lock-out depuis le 8 mai. Les négociations achoppent sur le maintien de la clause d'indexation, sur les vacances, les congés de maternité, les congés mobiles, le statut des temporaires et la durée de la convention.

À la fin de mars, une assemblée des sociétaires a donné mandat d'accorder les demandes des employés et de ne leur enlever aucun acquis. Au lieu de cela, les administrateurs ont décrété le lock-out. Aussi le conseil confédéral de la CSN a-t-il dénoncé l'anti-démocratie et l'anti-syndicalisme du mouvement Desjardins, particulièrement dans ce cas-là, lors de sa dernière réunion à la mi-juin.

après 8 mois de grève RÈGLEMENT HONORABLE À RADIO- CANADA

C'est dans une proportion de 66% que les membres du SGCT ont ratifié l'entente de principes conclue mercredi le 24 juin entre leur comité de négociations et la direction de Radio-Canada. Selon le président du syndicat, Bernard Larin, c'est un règlement honorable compte tenu du fanatisme patronal de cette société d'État.

"Peut-être que notre convention collective ne se compare pas encore avec celles des grands média, mais nous avons réussi à défoncer les patterns nationaux", a ajouté M. Larin. "Aucun gain spectaculaire, mais des acquis, parfois importants, sur chacun des points jugés prioritaires par le syndicat."

Les salaires

Sur la question salariale, une augmentation de 20.5% à la signature de la convention, plus un mon-

tant forfaitaire de \$3,500. à titre de rétroactivité, plus 10.5% en février 1982, plus un réajustement de \$400. de l'échelle des salaires au 8 mars 1982. La convention s'étend sur une période de 39 mois, se terminant le 6 mars 1983.

Les clauses professionnelles

Au niveau des clauses professionnelles, le syndi-

est un autre gain très important. Aujourd'hui, les employées ont droit à un congé de deux semaines à 93% du salaire et de 15 semaines à 75% du salaire.

Les heures de travail passent de 37 1/2 heures à 35 heures par semaine, Radio-Canada ayant concédé une heure de repas par jour (au lieu d'une demi-heure dans l'ancienne convention). De plus, un comité de travail a été formé pour

ondes du premier bulletin d'information (prévu pour lundi matin, le 29 juin à 6h.). C'est donc avec un mandat sans équivoque que le comité de négociations est retourné à la table pour revenir devant l'assemblée générale quatre heures plus tard avec une proposition qui fut acceptée dans l'enthousiasme général. Les nouvelles à Radio-Canada, ce ne sera pas avant lundi le 6 juillet.

Plus uni que jamais

Malgré une grève de 8 mois, le syndicat retourne au travail plus uni que jamais. Par son intransigeance, la direction de Radio-Canada pensait casser le syndicat. Elle trouvera dans ses salles de nouvelles de Montréal, Québec et Rimouski, des hommes et des femmes qui ont pris goût à la liberté et qui ont appris collectivement à se faire respecter.

Puisque cette longue grève est terminée, le SGCT demande la levée du boycottage contre Radio-Canada, principalement contre ses émissions d'affaires publiques. Les membres, en assemblée générale, ont reconnu l'importance de la solidarité syndicale sans laquelle cette grève, à toutes fins pratiques, aurait été impossible.

C'est à l'unanimité que les membres du SGCT ont accepté de verser un montant minimum de \$10,000.00 au Fonds de Défense Professionnelle dans le cadre de la campagne du \$6,000,000. de la CSN. L'objectif était de \$9,400.00.



cat a réussi à faire inclure dans la convention, donc sujet à griefs, "le droit du public à une information impartiale, complète, factuelle et équilibrée". La direction avait déjà déclaré que jamais elle ne céderait sur ce point.

Les surnuméraires ont obtenu la reconnaissance de leur ancienneté, ce qui est un des gains majeurs de cette convention. Rappelons que 20% du travail est fait par des surnuméraires et qu'avant la grève, aucun droit ne leur était reconnu. Maintenant, ils seront appelés au travail selon leur ordre d'ancienneté.

Divers avantages

Le congé de maternité

étudier la question de la semaine de 4 jours. Au chapitre des vacances, le SGCT est le premier syndicat dans la fonction publique fédérale à obtenir 4 semaines de vacances après 8 années de service au lieu de 10 ans.

La rentrée au travail

La grève aura été vive jusqu'à la fin car après avoir ratifié l'entente de principes, les membres du SGCT ont rejeté à l'unanimité le protocole de retour au travail. L'assemblée générale jugeait inacceptables, entre autres pour des raisons professionnelles, les délais fixés par l'employeur pour la rentrée au travail et pour la mise en

L'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Béragère Marchand, Jean-Pierre Paré, François Rivard et André Sauvé.

collaboration:
Jean-Marc Phaneuf, nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

